

La défense européenne

Numéro 10 - Vendredi 21 février 2025

La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine depuis 2022 a relancé la question de la puissance européenne. Elle a mis en évidence des besoins de pouvoir construire une puissance fondée sur le marché et le droit, sans une réelle force militaire. Fragilisée par ses dépendances énergétiques et industrielles vis-à-vis de pays comme la Russie et la Chine et face à un soutien américain de plus en plus incertain avec le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, l'UE doit revoir sa stratégie de défense. On fait le point dans cette dixième édition.

Pourquoi on en parle ?

Depuis le 1er janvier 2025, la Pologne assure la [présidence tournante du Conseil](#) de l'Union européenne pour six mois. Son mot d'ordre est de **renforcer la sécurité de l'UE sous toutes ses formes** : sécurité extérieure, intérieure, informationnelle, économique, énergétique, alimentaire et sanitaire. Le programme polonais insiste sur le besoin d'indépendance de l'UE face aux conflits internationaux et plaide pour une défense européenne forte. La publication d'un *livre blanc sur la défense* est prévue pour le 19 mars 2025 et une **nouvelle stratégie pour la sécurité intérieure** de l'UE est également attendue au cours du premier trimestre 2025.

Existe-t-il une politique de défense de l'UE ?

La défense est une **compétence propre aux États membres**. Historiquement, la **défense** n'est pas intégrée au projet européen après le rejet de la Communauté européenne de défense en 1954. Les objectifs sont alors économiques. Il faut attendre la naissance de la [politique étrangère et de sécurité commune](#) (PESC), qui comprend la politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Les États membres définissent des positions communes en matière de politique étrangère et décident d'actions conjointes, comme l'envoi de troupes sur des terrains en dehors de l'UE. La première **mission militaire commune** a lieu en 2003 en Macédoine du Nord. Près de 40 [missions civiles et opérations militaires](#) ont été lancées depuis cette date. En 2007, le [traité de Lisbonne](#) rebaptise la PESD en politique de sécurité et de défense commune (PSCD). Il introduit une **clause de défense mutuelle** qui fait de l'UE une véritable alliance militaire.

LES MOTS DANS L'ACTU

Missions de Petersberg

Il s'agit d'un ensemble de missions que l'union européenne peut entreprendre dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense commune (PSCD). Elles comprennent :

- des missions humanitaires ou d'évacuation de ressortissants ;
- des missions de maintien de la paix ;
- des missions de forces de combat pour la gestion des crises et des opérations de rétablissement de la paix.

Initialement évoquées dans le traité de Maastricht, les missions de Petersberg sont formellement entrées en vigueur avec le traité d'Amsterdam en 1997. Le traité de Lisbonne a, quant à lui, étendu le champ des missions.

Clause de défense mutuelle

Cette clause prévoit que, dans le cas où un État membre lancerait l'objectif d'une agression armée sur son territoire, les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir. Chaque État membre est libre de se conformer à sa politique de sécurité et de défense nationale. En janvier 2025, la Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas, a déclaré que cette clause de défense mutuelle s'appliquait également à l'espace. Elle n'a été activée qu'une seule fois par la France en réponse aux attaques terroristes de novembre 2015 à Paris.

Un tournant pour la défense européenne

En 2021, l'Union européenne a mis en place deux instruments clés pour renforcer sa défense : le [Fonds européen de la défense](#) (FED) et la [Facilité européenne pour la paix](#) (FEP). Le FED vise à soutenir la coopération des États membres en matière de recherche et de développement de technologies de défense avec un budget de **7,9 milliards d'euros pour la période 2021-2027**. À titre de comparaison, la [loi française de programmation militaire](#) (LPM) alloue 413,3 milliards d'euros pour la période 2024-2030. De son côté, la FEP a été conçue pour financer les actions extérieures de l'UE ayant une dimension militaire ou de défense. Dotée de plus de **17 milliards d'euros pour la période 2021-2027**, elle a mis massivement mobilisée au profit de l'Ukraine (11,1 milliards d'euros) pour financer la livraison d'équipements militaires.

Une boussole stratégique

En mars 2022, l'Union européenne a adopté une boussole stratégique pour renforcer sa politique de défense d'ici 2030. Cette feuille de route doit donner une **vision stratégique commune aux États membres**, malgré leurs priorités sécuritaires diverses, et orienter l'action extérieure de l'UE. Elle repose sur quatre grandes priorités :

- agir plus rapidement en cas de crise ;
- protéger les citoyens européens face aux nouvelles menaces ;
- investir dans les technologies pour renforcer les capacités de défense de l'UE ;
- coopérer avec des partenaires stratégiques tels que l'OTAN et les Nations unies.

Commissaire Kubilius

Pour son second mandat (2024-2029), la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a créé, pour la première fois, un **poste de commissaire chargé de la défense et de l'espace**. Il est attribué à l'ancien Premier ministre lituanien, Andrius Kubilius. Il doit travailler au renforcement des investissements et de la capacité industrielle dans le secteur de la défense.

Les forces armées des États membres de l'UE en 2024



Pologne : principale puissance militaire de l'Europe

La Pologne dispose de la plus grande armée d'Europe (216 100 militaires). Elle est la troisième force de l'OTAN, après les États-Unis et la Turquie, avec 180 000 soldats, suivis de six nations (France, Allemagne, Espagne, Pologne) et de pays partenaires.

Il s'agit d'un renversement notable. Entre 2014 et 2024, la Pologne a vu ses dépenses militaires passer de 10 à 35 millions de dollars. C'est le pays qui a les dépenses de défense les plus élevées en pourcentage de son PIB au sein de l'OTAN (4,1%), devant les États-Unis (3,3%).

Peut-on parler d'une armée européenne ?

À l'heure actuelle, l'Union européenne ne dispose pas d'une armée propre. Ce sont les États membres qui mettent à disposition leurs moyens civils et militaires. Avec sa population de 449 millions d'habitants, l'UE possède pourtant le potentiel d'une puissance militaire de premier plan. Mais le manque d'interopérabilité des capacités militaires et humaines freine l'unification des forces armées des 27 États membres. Dans le cadre de sa boussole stratégique, l'UE a mis en place une **force de réaction rapide de 5 000 soldats** chargée de mener des missions variées (évacuation, stabilisation, opérations de sauvegarde). Un premier exercice militaire a eu lieu en octobre 2023 en Espagne pour simuler une intervention dans un pays tiers. Près de 2 800 militaires issus de **neuf États membres** (Autriche, Espagne, France, Hongrie, Irlande, Italie, Malte, Portugal, Roumanie) y ont participé.

Des dépenses militaires à un niveau historique

Selon l'Agence européenne de défense (AED), les États membres de l'UE ont considérablement augmenté leurs dépenses militaires au cours des dernières années. En 2023, elles se sont élevées à 279 milliards d'euros, soit une hausse de 10% par rapport à 2022. En 2024, elles devraient atteindre **326 milliards d'euros**, soit l'équivalent de **1,9% du PIB de l'UE**. Les pays avec les hausses de budget les plus marquées sont la France (20,6%), la Pologne (10,0%) et la Roumanie (9,0%).

LE CHIFFRE CLÉ

C'est la part du budget de l'Union européenne qui devrait être consacrée à la sécurité et à la préparation aux crises, selon le rapport de Sauli Niinistö, publié fin octobre 2024. Face à un "monde plus dangereux", le rapport souligne que les dépenses de défense de l'UE ont augmenté de 20% entre 1999 et 2021, tandis que celles de la Russie ont bondi de 300% et celles de la Chine de 600%.

20%

Source : OTAN (2024), ISSI *

Quelles relations entre l'UE et l'OTAN ?

L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) est une alliance politique et militaire de 32 pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Parmi ces États, 23 sont membres de l'UE. Cette alliance a été créée en 1949, dans le contexte de la guerre froide, pour empêcher l'expansion soviétique en Europe. Cependant, l'OTAN a également joué un rôle dans la construction de l'Europe et la promotion de la paix.

Comment l'UE aide-t-elle l'Ukraine ?

L'Ukraine demande une aide militaire aux pays occidentaux, au premier rang desquels les États-Unis et l'UE. Cette aide se traduit principalement par la livraison d'équipements militaires essentiels à la défense des territoires ukrainiens non occupés par la Russie et aux contre-attaques visant à reconquérir les zones sous contrôle russe. Le soutien global de l'UE aux forces armées ukrainiennes est estimé à près de 50 milliards d'euros, 11,1 milliards d'euros pour la paix, et 42 milliards d'États membres. En 2024, le budget de l'UE pourra atteindre 200 milliards d'euros, soit une hausse de 10% par rapport à 2023.

Les dépendances militaires de l'UE

Le rapport de l'Agence européenne de défense (AED) indique que l'UE dépend de l'OTAN pour 70% de ses besoins militaires. Cependant, l'UE a également développé ses propres capacités militaires, notamment dans le domaine de la défense de l'espace.

Source : OTAN (2024), ISSI *

Sous le parapluie américain

Les États-Unis sont la principale puissance militaire de l'OTAN. L'Europe s'appuie fortement sur cet appui pour assurer sa sécurité. L'OTAN a été créée en 1949, dans le contexte de la guerre froide, pour empêcher l'expansion soviétique en Europe. Cependant, l'OTAN a également joué un rôle dans la construction de l'Europe et la promotion de la paix.

1991

Réunis à Maastricht, les dirigeants européens ont adopté le traité de Maastricht, qui prévoit la création d'une

politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Le traité est entré en vigueur en novembre 1993.

Source : OTAN (2024), ISSI *

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN. La CSE a été créée en 1991, dans le contexte de la guerre froide, pour empêcher l'expansion soviétique en Europe.

1998

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

Source : OTAN (2024), ISSI *

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

2001

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

Source : OTAN (2024), ISSI *

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

2015

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

Source : OTAN (2024), ISSI *

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

2023

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

Source : OTAN (2024), ISSI *

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

2025

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

Source : OTAN (2024), ISSI *

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

2026

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

Source : OTAN (2024), ISSI *

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

2027

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

Source : OTAN (2024), ISSI *

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

2028

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

Source : OTAN (2024), ISSI *

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

2029

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

Source : OTAN (2024), ISSI *

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

2030

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

Source : OTAN (2024), ISSI *

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

2031

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

Source : OTAN (2024), ISSI *

Le traité de Maastricht a également créé la Communauté européenne de sécurité et de défense (CSE), qui comprend l'UE et l'OTAN.

2032